

Abandon (P&A) des forages profonds

Note technique sur les modifications de traduction et de rédaction

Préparée par: Frédéric Guinot

1. Contexte

From Bottom to Top SàRL (fBtT) a été mandaté par l'Office Fédérale de l'Energie (OFEN) afin de revoir la traduction d'un rapport originalement commandé à BohrKonzept Drilling & Service GmbH. Ce rapport daté du 30 avril 2021 a été rédigé en allemand et traduit en français par un service de l'OFEN.

Le rapport traduit intitulé « Abandon (P&A) des forages profonds » constitue une revue des pratiques d'abandons des puits profonds en Allemagne et au Pays-Bas et contient des recommandations pour le développement et/ou l'adaptation de pratiques et législations existantes dans ces pays pour les adapter au contexte suisse.

Le présent document ne concerne que la révision d'une traduction existante et a pour but d'expliquer certains choix concernant le vocabulaire utilisé et les modifications suggérées par cette révision. fBtT n'a pas consulté le rapport original en allemand. Nous nous sommes donc bornés à faire en sorte que la traduction française soit compréhensible tant par des techniciens francophones spécialistes des activités de forage que par du public éloigné de ce type d'activités.

2. Choix des termes techniques

- Puits

En français technique, il existe trois termes synonymes pour faire référence à un puits creusé par l'homme :

Puits, forage et sondage

Dans la présente traduction, nous avons utilisé invariablement « puits » ou « forage » pour donner plus de fluidité au texte et pour éviter les répétitions. Nous avons souvent utilisé l'un ou l'autre terme plutôt que « puits de forage » qui nous semblait redondant mais que nous avons pu parfois laisser lorsque le texte le supportait.

- Plug and abandonment

Nous privilégions l'écriture anglaise « P&A » qui nous semble plus correcte que la forme P+A, et qui est entendu en français comme l'ensemble des opérations d'abandon d'un puits.

- Comblement et remplissage

Nous avons privilégié le terme de « comblement » qui nous semble approprié pour décrire en français le P&A, c'est-à-dire l'ensemble des opérations d'abandon. Nous avons réservé le terme de « remplissage » lorsqu'il s'agit véritablement de remplir de produit scellant (ciment) une section particulière du puits.

- Tubage

Les termes « tubages » et « cuvelages » sont invariablement utilisés pour désigner les tubes d'acier qui sont en principe cimentés et assurent la tenue structurelle du puits. Parmi ces tubages, on distingue les « casings » qui sont suspendus en surface, des « liners » qui sont suspendus à l'aide d'un système d'accrochage dit « liner hanger » à l'intérieur du puits. Le liner hanger est ancré dans le cuvelage précédant.

En français, le « liner » est normalement traduit par « colonne perdue » ; dans la pratique, tous les professionnels utilisent le mot « liner » que nous avons souvent conservé dans le texte.

- Lorsque le diamètre du puits doit être élargi, on a préféré « alésage » à « élargissement » ou « agrandissement »
- Systèmes mécaniques d'accrochage et d'obturation

Nous avons aussi conservé les termes suivants en anglais car ils sont pratiquement partout désignés de cette manière :

- *Packer* : outil traversé par un mandrin ouvert, ancré à l'intérieur d'un tubage et qui assure une étanchéité annulaire. Les packers permettent d'installer les « tubings » (tubes dans lesquels circulent les fluides de production ou d'injection)
- Bridge plug : bouchon obturateur ancré à l'intérieur du cuvelage ; certains sont récupérables.
- Cement retainer : outil traversé percé en son centre et muni d'un clapet anti-retour. Il est ancré à l'intérieur d'un tubage et permet d'injecter du ciment (y compris sous pression) au travers.
- Liner hanger : système d'ancrage d'une colonne perdue. Nous conserverons par commodité le terme anglais de liner hanger couramment utilisé par les professionnels francophones.

- Cimentation

Lors de la construction du puits, les tubages sont partiellement ou totalement cimentés. On parle de cimentation primaire. Dans les opérations d'abandon on est souvent amené à combler des espaces de fuite possible en injectant du laitier de ciment sous pression, dans les espaces annulaires ou au droit de zones perméables. Les québécois utilisent le terme de « cimentation à l'esquiche » qui n'est pratiquement jamais utilisé en Europe. Nous avons donc choisi de conserver le terme de « squeeze de ciment » qui est utilisé et compréhensible par tous les professionnels.

3. Choix des termes non techniques

Dans le texte en français, nous avons choisi de privilégier la fluidité pour en faire un texte précis, mais aussi facile à lire. Alors que l'allemand aime à préciser des termes en utilisant nombre de qualificatifs qui peuvent paraître redondants, le français s'accommode mal d'une traduction collant trop au texte original et qui peut vite devenir lourde. Nous avons donc choisi de simplifier certaines tournures lorsqu'elles n'enlevaient rien à la qualité des informations contenues dans le texte original.

- Nous utilisons « coût » lorsqu'il s'agit de montants relatifs à une tâche ou à un objet unique, mais plutôt « budget » pour une somme globale correspondante à une addition de coûts nécessaires à la réalisation d'une opération. Dans cet esprit, un coût constitue plutôt une ligne budgétaire. L'ensemble des coûts d'abandon constitue un budget d'abandon qui est pour ce qui nous concerne un budget prévisionnel, tant que le forage n'est pas abandonné.
- Nous avons utilisé les termes « juridiques » et « juridiquement » lorsqu'ils étaient mieux appropriés que ceux référant à la loi. Par exemple, un responsable reconnu par la loi, est pour nous « juridiquement responsable ».
- Nous avons réservé le terme de « surveillance » à des actions précises, mais introduit le terme de « suivi » lorsqu'il s'agit d'un contrôle plutôt administratif ou de routine.
- Le lecteur se sentira probablement plus serein face à « l'autorité de contrôle gouvernementale » plutôt qu'à « l'organe de surveillance étatique » auquel on a plutôt envie d'échapper.
- Le terme « lignes directrices » (« guidelines » en anglais) nous semble mieux traduit en français par « prescriptions » qui peuvent ou non revêtir un caractère obligatoire, mais auxquels nous préférons le terme « préconisations » lorsqu'elles sont facultatives.
- Nous avons remplacé « la chronique » par « l'historique » qui nous semblait mieux décrire les documents relatifs à l'histoire du forage et du projet auquel il appartenait.
- Enfin, nous avons généralement privilégié les formes actives au formes passives lorsque cela était possible. Ce parti pris peut sembler discutable dans un texte technique, mais il donne une dynamique et une fluidité au texte qui nous semblent pertinents.

4. Conclusion

La présente révision de la traduction du texte en allemand comporte sans doute des divergences avec le texte original. Nous espérons ne pas avoir trahi la pensée de l'auteur, ni en avoir omis des informations cruciales. Le présent travail avait les objectifs suivants :

1. Vérifier que les termes techniques utilisés dans la traduction française étaient les plus pertinents et qu'ils étaient compréhensibles par le plus grand nombre
2. Vérifier que les procédures décrites correspondaient bien à celles en vigueur et les rendre lisibles aux professionnels et aux responsables de services techniques compétents.
3. Améliorer la fluidité du texte

Nous espérons avoir atteint ces objectifs et invitons toutes les parties prenantes à poursuivre l'amélioration de ce travail en bonne intelligence.